

COMMUNICATION AUX MEMBRES N° 71 Le 30 novembre 2016



national@mppac.ca

Chers membres de la GRC,

C'est avec fierté que nous vous faisons part de notre réussite dans le renouvellement et l'amélioration de notre programme d'indemnisation juridique que nous fournit Lloyds of London. Nous avons écouté vos commentaires tout en oeuvrant à défendre vos droits à travers le pays. Dans la plupart des cas, qu'il s'agisse d'une enquête relative au Code de conduite, de plaintes de harcèlement, de plaintes relatives aux droits de la personne, de griefs, ou de renvois pour raisons médicales, les membres inscrits à notre programme d'indemnisation juridique découvrent que notre programme s'avère d'une valeur considérable. C'est devenu un moyen de protection important. Nous sommes heureux d'avoir été là pour chacun de vous - nos membres - pour vous aider et vous accompagner à travers les processus, quels qu'ils soient.

L'ACPMP et notre exécutif national joignent le geste à la parole! Qui d'autre se bat pour vous?

Nous joignons le lien vers [une vidéo](#) d'une entrevue menée récemment par un de nos cadres de l'Ontario au sujet [de notre programme](#) d'indemnisation et aussi vers un dépliant qui en met en lumière les principales caractéristiques. Ce programme d'indemnisation juridique est maintenant offert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 assurant l'accueil d'appels d'urgence en dehors des heures. Cette disponibilité est de grande importance car elle saura offrir à nos membres une protection en tout temps indépendamment de l'heure du jour où un incident se produit!

Au fur et à mesure que nous continuons de croître et de nous acheminer vers la certification, nous allons élaborer un programme juridique encore plus solide composé d'avocats choisis par nous à l'échelle nationale et ceux-ci deviendront le fondement de notre programme rehaussé d'aide juridique.

LAISSEZ-NOUS REVENDIQUER VOS DROITS

L'Association canadienne de la police montée professionnelle (ACPMP) vise à devenir le représentant syndical indépendant de tous les membres réguliers et sous-officiers de la GRC. L'ACPMP a été créée en 2010 dans le but de lutter pour le droit de négocier collectivement par l'entremise d'une association indépendante au nom des membres réguliers et civils de la GRC partout au Canada. Nous aspirons à l'excellence dans notre conduite et dans l'accomplissement de nos obligations. Nous assurons le leadership auprès de tous nos membres, en affiliation avec l'Association canadienne des policiers, dans tous les dossiers en matière de justice qui ont une incidence sur la qualité de vie de tous les Canadiens. L'Association ne réclame pas le droit de faire la grève et elle n'y souscrit pas. Pour en savoir plus, visitez www.mppac.ca.

Devenez membre dès aujourd'hui et faisons valoir d'une seule voix les enjeux de travail qui nous concernent tous. Veuillez s'il vous plait transmettre ce message à vos collègues de la GRC qui ne sont pas encore membres de l'ACPMP.

ACPMP | Association canadienne de la police montée professionnelle

MPPAC | Mounted Police Professional Association of Canada

MPPAC.CA // [COMMUNICATIONS](#) // [DEVENIR MEMBRE](#) // [CONTACT](#)